

Association La Bresseille
1 Chemin du Champ Philippon
58370 Larochemillay
Tél : 06 12 96 55 64
Courriel : contact@labresseille.fr

Monsieur Christophe Béchu
Ministre de la Transition Écologique
246 Boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Larochemillay le 10/12/2022

Objet : Coupe rase. Forêt du Mont Préneley.

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons vous interpellier à propos des coupes rases autorisées depuis plusieurs années sur le site du **Mont Préneley** (Nièvre). Comme vous le savez, ce territoire de 900 hectares est classé par décret du 24 mars 2000 pour son intérêt patrimonial et paysager. Il bénéficie par ailleurs du label « Grand Site de France » depuis le 5 août 2022.¹

La présence d'une hêtraie montagnarde sur la partie sommitale du Mont en fait un site emblématique de la futaie irrégulière de feuillus. Les orientations de gestion de la forêt définies par votre ministère² mentionnent explicitement « **le maintien d'un couvert forestier dans le temps** », « **la gestion irrégulière des boisements** » et « **l'évitement des coupes rases** ». Pourtant, depuis plusieurs années **la DREAL Bourgogne Franche-Comté autorise des coupes rases dans le périmètre du site**. Les deux dernières interventions sont situées, à notre connaissance, sur la commune de Villapourçon (parcelles C 244 et C 719). Il ne s'agit pas de coupes sanitaires.

Une première approche opérée par l'association « La Bresseille » permet d'identifier a minima une vingtaine de parcelles ayant fait l'objet de coupes à blanc ces dernières années. Certaines sont replantées majoritairement en résineux, parfois en monoculture (Bois de Carrouge. Villapourçon).

Ces autorisations données par la DREAL Bourgogne Franche-Comté sont en contradiction totale avec les orientations de gestion du site. Elles portent gravement atteinte à la préservation du paysage, des sols et de la biodiversité.

De plus, il apparaît que nombre de ces parcelles se situent au-dessus de la rivière La Dragne, laquelle se déverse dans le barrage de Rangère, une retenue d'eau bâtie pour l'alimentation en eau douce de nombreuses communes du sud-Morvan.

Deux rapports récents (expertise collective CRREF³ et Conseil scientifique du Parc naturel régional du Morvan⁴) pointent les nombreux effets négatifs des coupes rases, en particulier le risque érosif dans les zones de relief. Le conseil scientifique du Parc naturel régional du Morvan préconise ainsi de ne pas pratiquer de coupes rases dans les zones pentues. Or le site du Mont Préneley (855 m), territoire de moyenne montagne, est constitué en quasi-totalité de pentes.

Les associations signataires de cette lettre s'opposent aux coupes rases (hors coupes sanitaires) en raison des effets négatifs sur le milieu physique décrits dans les rapports scientifiques mais aussi parce qu'elles altèrent en profondeur les paysages et l'identité de notre région.

Face aux données objectives de la science, l'état doit se montrer exemplaire dans la gestion d'un site dont la préservation relève de sa responsabilité. Aussi, nous vous demandons de ne plus autoriser de coupes rases dans le périmètre de ce site.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Valérie Bernadat
Présidente de l'association La Bresseille

Cette lettre est cosignée par les associations :

*AME (Autun Morvan Écologie)

*SOS FORÊT BOURGOGNE dont :

ADRET MORVAN

FNE Bourgogne

GFSFM (Groupement forestier citoyen de sauvegarde des feuillus du Morvan)

Groupement forestier citoyen du Chat sauvage

ADENY (association de défense de l'environnement et de la Nature de l'Yonne)

Les Amis de notre forêt au Duc

Yonne Nature Environnement

¹ Communiqué de presse : « Le label Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets renouvelé pour une durée de 6 ans », 2022,

https://www.grandsitedefrance.com/images/stories/cp/cp_renouvellement_label_gsf_bibracte_2022.pdf

² « Le site classé du Mont Prénéley et des Sources de l'Yonne », DREAL BFC, 2016, https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/161025_brochure-preneley_cle55cc45.pdf

³ « Expertise CRREF – Coupes Rases et renouvellement des peuplements Forestiers », 2022, <http://www.gip-ecofor.org/expertise-crref-coupes-rases-et-renouvellement-des-peuplements-forestiers/>

⁴ « Les coupes à blanc en forêt, une problématique d'actualité du massif du Morvan », cahiers scientifiques n°13,

2021, <https://fr.calameo.com/read/001010586a8c953909231?page=3>